



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

RESPONSABLE DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE



CONTEXTE

Au cœur du Gévaudan, territoire emblématique de la Lozère, **Marvejols**, ville de près de 5 000 habitants, deuxième commune du département, constitue le cœur d'un bassin de vie de plus de 10 000 habitants.

Ville dynamique, à la fois touristique et commerciale, Marvejols bénéficie d'un cadre de vie attractif et d'une vie locale animée tout au long de l'année par de nombreux événements culturels, sportifs et associatifs.

Dans ce contexte, et afin de garantir la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques sur son territoire, la Ville de Marvejols, suite à la mutation de l'un de ses agents, recrute au 1er avril 2026 un·e Responsable du service de Police Municipale.

La Municipalité actuelle a fait de la sécurité et de la tranquillité publiques l'une des priorités du mandat. Cette orientation s'est traduit par l'aménagement d'un poste de Police municipale en cœur de ville, le déploiement d'un système de vidéoprotection élargi, la signature d'une convention de coordination avec la gendarmerie, ainsi que par l'armement des agents de Police municipale et le renforcement des effectifs.

Le service de Police municipale est aujourd'hui composé de quatre agents, dont le chef de poste, et s'inscrit dans une dynamique de structuration et de professionnalisation.

La Ville accorde également une place importante au volet prévention, à travers des actions ciblées à destination de publics spécifiques, notamment en matière de sécurité routière auprès des jeunes et des seniors, ainsi que de prévention des incivilités et des nuisances.

MISSIONS

Placé sous l'autorité hiérarchique de Madame le Maire, dans le cadre du pouvoir de police, et sous l'autorité administrative et fonctionnelle de la Directrice Générale des Services, vous assurerez le pilotage, l'organisation et le fonctionnement du service. Vous serez garant·e du respect de l'ordre public, de la prévention, de la proximité avec la population et de la coordination avec les forces de sécurité de l'État en assurant les missions suivantes :

Pilotage du service

- Organiser, coordonner et encadrer l'activité du service de Police municipale.
- Manager trois agents
- Traduire les orientations de la collectivité en consignes opérationnelles.
- Gérer les effectifs, plannings, patrouilles, permanences et astreintes.

Sécurité, ordre et tranquillité publics

- Mettre en œuvre les pouvoirs de police du Maire et faire appliquer les arrêtés municipaux.
- Assurer la surveillance de la voie publique, des équipements communaux et des événements.
- Réguler la circulation et le stationnement.
- Déployer des actions de prévention (sécurité routière, nuisances, prévention jeunesse).

Police administrative et judiciaire

- Constater, qualifier et traiter les infractions.
- Rédiger les actes, procès-verbaux et rapports.
- Conduire des enquêtes administratives et gérer les procédures associées (fourrière, animaux, etc.).
- Coopérer avec la gendarmerie et les partenaires institutionnels.

Relations avec la population

- Accueillir, informer et orienter les administrés.
- Traiter les doléances et assurer une mission de proximité, de dialogue et de médiation.
- Participer aux instances de concertation locales (CLSPD).

CONTACT

Contact où l'on peut obtenir tous renseignements complémentaires

Madame Marion BREUILLER,
Directrice Générale des Services,
06 49 75 61 81 – m.breuiller@ville-marvejols.fr

Réception des offres de candidatures

Les candidats devront adresser leur candidature à l'attention de Mme le Maire et faire parvenir leur lettre de motivation + CV impérativement avant le 28/02/2026, 12 heures, à la Directrice des Ressources Humaines, Maud DORION :
grh@ville-marvejols.fr

ATOUT + : Une collectivité engagée dans l'innovation managériale !

Soucieuse d'accompagner ses agents dans une dynamique de développement professionnel et d'amélioration continue, la Ville de Marvejols s'engage activement dans la démarche "CoDev Manager", en partenariat avec le Centre de Gestion de la Lozère.

Cette initiative vise à renforcer les pratiques managériales et à favoriser un management collaboratif, responsable et innovant au sein des services municipaux.

Dans ce cadre, le/la Responsable du service de Police Municipale sera pleinement associé(e) à cette démarche, contribuant à l'évolution des pratiques de pilotage et à la consolidation d'une culture de travail partagée.

PROFIL & SAVOIRS SOCIO PROFESSIONNELS

Compétences et savoirs

- Maîtrise des pouvoirs de police du Maire.
- Connaissance du Code de la route, des procédures pénales et administratives.
- Connaissance des textes réglementaires relatifs à la Police municipale.
- Capacité à manager une équipe et à piloter un service.
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels métiers (PVE, bureautique).

Savoir-être

- Sens du service public et de l'éthique professionnelle.
- Autorité, capacité de médiation et gestion des conflits.
- Rigueur, discrétion professionnelle et respect du devoir de réserve.
- Sens de l'écoute, réactivité et capacité d'adaptation.
- Goût du contact avec la population.

CONDITIONS

- Filière Police Municipale, catégorie B Chef de service ou catégorie C grade Brigadier-chef Principal
- Recrutement statutaire
- Poste basé à Marvejols.
- Rémunération statutaire selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale + NBI + régime indemnitaire (ISFE).
- Affiliation au COS LR (action sociale).
- Participation employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance.
- Cycle de travail mensualisé sur la base moyenne hebdomadaire de 37h30, avec 15 jours de RTT et 25 jours de congés annuels.
- Horaires variables avec amplitude élargie (soirées, week-ends, événements)
- Astreintes
- **Le service de Police municipale de la Ville de Marvejols est une police armée.**
- À ce titre, le poste implique le port d'armes, sous réserve de l'obtention des autorisations préfectorales requises et du respect des obligations réglementaires en matière d'agrément, d'assermentation et de formation.
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoires
- Formation initiale et continue réglementaire
- Travail en coordination avec les forces de sécurité de l'État